

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

215^{EME} REUNION

8 JANVIER 2010

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.(CCXV)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 215^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 215^{ème} réunion, tenue le 8 janvier 2010, a examiné la situation en République centrafricaine (RCA), et a adopté la décision qui suit:

Le Conseil,

- 1- **Prend note** du Rapport du Président de la Commission sur la situation en RCA [PSC/PR/2(CCXV)] et des communications de l'Envoyé spécial du Président de la Commission en RCA, M. Sadok Fayala, des représentants des Nations unies, Ambassadeur Sahlework Zewde, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Général de Brigade Séraphin Omanda-Nombo, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), M. Hugo Sada, et de l'Union européenne (UE) ;
- 2- **Rappelle** ses communiqués antérieurs sur la situation en RCA, en particulier le communiqué PSC/PR/Comm.3 (CXCXV) adopté lors de sa 195^{ème} réunion tenue le 17 juin 2009;
- 3- **Se félicite** de la volonté affirmée des différents acteurs politiques et sociaux centrafricains s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord de paix global de Libreville du 21 juin 2008 et des recommandations du Dialogue politique inclusif (DPI) de décembre 2008, en particulier le démarrage du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), la poursuite de la mise en œuvre du programme de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et le lancement du processus électoral;
- 4- **Note également avec satisfaction** les efforts importants déployés par les autorités centrafricaines pour la mise en œuvre des programmes de réforme et de relance économique et les résultats encourageants enregistrés à cet égard. Le Conseil **exhorte** les autorités centrafricaines à poursuivre la mise en œuvre desdits programmes de réforme et de relance économiques et de consolidation des bases des finances publiques, du renforcement de l'autorité de l'Etat et de l'administration publique nationale, ainsi que l'accélération et l'appropriation du programme de réforme du secteur de la sécurité;
- 5- **Demande** à tous les acteurs politiques centrafricains de privilégier l'intérêt national, de coopérer de manière continue et constructive pour la mise en œuvre de l'Accord de paix global et des recommandations du Dialogue politique inclusif, en particulier pour la préparation et la tenue, dans les délais légaux, des élections présidentielles et législatives, de manière libre, régulière, transparente et crédible, telle que contenue dans la Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 21 décembre 2009, pour éviter tout vide constitutionnel. En outre, le Conseil **insiste** auprès de toutes les parties centrafricaines concernées sur la nécessité et l'urgence d'accélérer la mise en œuvre du programme de

désarmement et de démobilisation, conformément aux engagements pris et au chronogramme adopté par le Comité de pilotage dudit programme;

6- **Exprime sa gratitude** aux Nations unies, à l'Union européenne, à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, à l'Organisation internationale de la Francophonie, à la CEN-SAD et aux autres partenaires pour leur appui et assistance multiformes qui ont permis à la RCA de s'engager résolument sur la voie du renforcement de la démocratie et de la consolidation de la paix. Le Conseil **se félicite** de la coordination des efforts déployés à cet effet.

7- **Souligne** la nécessité pour les partenaires extérieurs et au développement et la communauté internationale de poursuivre et d'accroître leur assistance à la RCA dans les programmes de réforme et de relance économiques, de réforme du secteur de la sécurité, ainsi que dans le renforcement de l'administration et de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national;

8- **Se félicite** de la mise en place du Bureau de Liaison de l'UA en RCA et de la nomination de Mme Hawa Ahmed Youssouf, en qualité de Représentante spéciale du Président de la Commission et chef du Bureau, ainsi que des autres activités entreprises en appui au processus de consolidation de la paix en RCA. Le Conseil **encourage** la Commission à poursuivre et à intensifier les efforts entrepris, avec les partenaires extérieurs et au développement, y compris l'assistance électorale, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement des capacités et la reconstruction post conflit;

9- **Décide** de rester saisi de la question.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2010

Communique

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2406>

Downloaded from African Union Common Repository